



Heritage d'une terre agricole non louable

Par **Vincent16**, le **21/02/2015** à **12:32**

Bonjour,

Je suis fils de paysan, je ne suis pas moi même paysan. J'ai hérité de 10 hectares de terre agricole réparties sur une quinzaine de parcelles situées sur 3 communes.

Aucun des paysans du coin n'est intéressé pour exploiter ces terres, je n'ai donc pas la possibilité de les louer.

Nous n'avons pas trouve d'acquéreur non plus.

Or la MSA me considère comme exploitant agricole et je paie donc les cotisations, environ 2000 € par an !!!

Ces terres feront partie de l'héritage de mon fils unique qui se retrouvera donc un jour à devoir payer cette somme sans en tirer le moindre bénéfice.

Ces terres sont une sorte de cadeau empoisonné que l'on se refile de générations en générations... :(

Pourriez vous me conseiller quant aux moyens de s'en débarrasser pour ne plus payer cette somme à la MSA?

Merci d'avance pour votre aide.

Vincent